



Campagne de bourse - Année scolaire 2025-2026

publié le 26/08/2025

Descriptif :

Comment réaliser une demande de bourse ? Toutes les informations utiles dans cet article.

Pour l'année scolaire 2025-2026, la campagne de bourse nationale d'études du second degré est ouverte du 1er septembre 2025 au 16 octobre 2025 inclus.

Durant cette période, la demande de bourse s'effectuera via le service en ligne de demande de bourse via votre compte **EDUCONNECT/ENEJ**, à partir de **scolarité service**.

Pour rappel, cette démarche concerne uniquement les responsables d'élève qui n'ont pas consenti à l'étude automatique de leur droit à bourse lors de l'inscription ou de la réinscription de leur enfant.

Pour toute question sur ce sujet, merci de contacter Mme TOMYN au secrétariat.

COMMENT DEMANDER UNE BOURSE NATIONALE ?

Du 1^{er} septembre au 16 octobre 2025

Si je n'ai pas donné mon consentement à l'étude automatique de mon droit à bourse lors de l'inscription de mon enfant, je fais ma demande de bourse en ligne, même si mon enfant était boursier l'année dernière.

LES INDISPENSABLES POUR MA DEMANDE DE BOURSE EN LIGNE

- Mon avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024 et celui de mon concubin éventuel
- L'identifiant et le mot de passe de mon compte EduConnect ou mes codes pour me connecter via FranceConnect
- Mon adresse de messagerie électronique

Plus d'informations au verso.

LE DÉROULEMENT DE MA DEMANDE

- Je me connecte à **Scolarité Services** à l'adresse teleservices.education.gouv.fr grâce à mon compte EduConnect ou à FranceConnect. Je clique sur **Mes services/Demande de bourse** et j'arrive sur le service.
- Je fais une demande pour mon enfant scolarisé en collège public ou lycée public à la rentrée 2025. En une seule démarche, je peux faire ma demande pour tous mes enfants scolarisés dans le même établissement.
- Je consulte le simulateur pour voir si j'ai droit à une bourse.
- Je peux suivre l'évolution de ma demande de bourse en me connectant à **Scolarité Services** / **Mes services/Demande de bourse/Suivre mon dossier**.

Toute l'information sur education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee

Si vous vous apercevez que vous avez fait de bonne foi une déclaration erronée, n'oubliez pas de la signaler à l'établissement : vous avez le droit à l'erreur.

ÉduConnect

Activez votre compte ÉduConnect ou utilisez FranceConnect pour profiter du portail Scolarité Services.

À QUOI SERT ÉDUCONNECT ?

ÉduConnect est le compte qui permet d'accéder portail Scolarité Services et aux services numériques des écoles et des établissements pour suivre la scolarité de vos enfants.

Utilisez ce compte :

- 1 identifiant / 1 mot de passe pour tous vos enfants ;
- tout au long de leur scolarité (de l'école au lycée).

Accédez par exemple :

- aux démarches en ligne comme l'inscription au collège ou au lycée ;
- au livret scolaire de vos enfants ;
- à l'espace numérique de travail (ENT).

COMMENT ÇA MARCHE ?

Connectez-vous avec votre compte ÉduConnect ou avec FranceConnect sur teleservices.education.gouv.fr

- 1 Pour activer votre compte, vous avez besoin du numéro de téléphone portable donné lors de l'inscription de vos enfants.
- 2 Une fois que votre compte est activé, vous accédez aux services et démarches en ligne associés à chacun de vos enfants.

DES QUESTIONS ?

Si vous avez des questions sur votre connexion ou une démarche en ligne, la plateforme d'assistance nationale est à votre disposition.

En ligne à l'adresse : assistanceteleservices.education.gouv.fr

Par téléphone au 0809 54 06 06 du lundi au vendredi de 8 h à 20 h (heure de Paris, prix d'un appel local)

- un tutoriel vidéo de connexion au portail Scolarité Services avec un compte Educonnect [↗](#)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.